Former à l'enseignement des questions socialement vives
Enseigner les traites des Noirs, l'esclavage et leurs abolitions

13 octobre 2020
Musée d'histoire de Nantes, Château des ducs de Bretagne

Anne Vézier et Bernard Michon

Université de Nantes

CRHIA centre de recherches en histoire internationale et atlantique

cren Centre de Recherche en Éducation de Nantes

Savoirs, apprentissage, valeurs en éducation

UNIVERSITÉ DE NANTES

Le concept de *question socialement vive*, un outil pour penser l'enseignement des traites esclavages abolitions ?

Enjeux, pistes

Anne Vézier

Maitre de conférences en histoire et didactique de l'histoire

Poser le problème que constitue ce type d'enseignement, « les QSV », dans la relation société/école

Déplier le problème en interrogeant les catégories utilisées et les problématiques qu'elles recouvrent

Expérimenter à l'aune de la question des esclavages, traites, abolitions

Qu’est-ce qu’une Question « Socialement » Vive ?

S’entendre sur les catégories

Un concept développé au sein des recherches en didactique et stabilisé (2006)

Des controverses dans les media : Vivacité au niveau de l'histoire

La traite négrière, oubliée de l'histoire économique

Julien Bouissou

Le « Monde », Chronique

Publié le 06 octobre 2020 à 06h00

Extr : Tandis qu'en France, tout débat sur l'esclavagisme est happé par des questions identitaires, les historiens anglo-saxons tentent d'évaluer les profits dégagés pendant cette période, s'ils ont favorisé ou non la révolution industrielle.

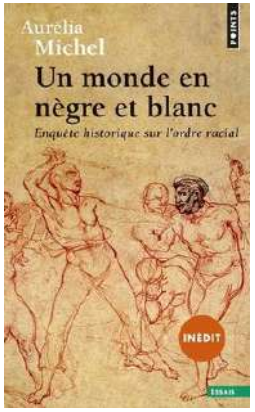

Aurélia Michel : « L'histoire de l'esclavage irrigue encore une large part de l'organisation de notre société »

La fiction raciste de « Valeurs actuelles » et le débat sur le titre « Les Dix Petits Nègres » montrent que l'ordre établi depuis plusieurs siècles ne tient plus tout seul

Propos recueillis par Claire Legros Publié le 06 septembre 2020

Cf controverse sur deux lectures du Code noir via tribunes du « Monde » en juillet et sept 2015 entre le philosophe Sala-Molins et des historiens (JF Niort)

Vivacité sur l'enjeu social / racial : un rapport victimes / bourreaux ; aussi qui est légitime pour dire l'histoire ?

QSV : JUGEMENT hors du temps ou « JUGEMENT » en contexte ?

Extr de la tribune au « Monde », le philosophe Louis Sala-Molins, contre le portrait élogieux que l'historien Jacob Soll dresse du ministre de Louis XIV. *Publié le 11 juillet 2020 à 09h15*

« **Merci, saint Colbert**. Quelles qu'aient été les failles, faiblesses, duretés, trouvailles et les manquements de l'esclavage d'antan, grâce à Louis XIV et à vous, ce bel édit reconnaît, **normalise, codifie, légalise, légitime, encadre, gère, protège, banalise l'esclavage**. Grâce à vous, plus d'un siècle et demi durant, l'honnête sujet du roi de France a pu pratiquer ensemble l'esclavage en économie et la vertu en politique. Nul ne touchera jamais ni à vos icônes ni à vos statues. Pire qu'un délit, ce serait un sacrilège. »

Extr de la tribune au « Monde », Aurélien Dupouey-Delezay, professeur d'histoire-géographie [au lycée Younoussa Bamana, de Mamoudzou (Mayotte)], Publié le 21 septembre 2017 à 06h43

Au contraire, Colbert était esclavagiste à une époque où tout le monde ou presque l'était – **où, en tout cas, l'esclavage était considéré comme une norme**. Il n'est pas le seul. Aristote, en son temps, avait lui aussi cherché à justifier l'injustifiable.

Dire cela, ce n'est pas tomber dans le relativisme moral. Je ne prétends pas que l'esclavage, crime contre l'humanité, ne l'était pas au XVII^{e} siècle. Je veux seulement rappeler qu'à cette époque qui ignorait jusqu'à la notion même de crime contre l'humanité, il ne pouvait pas être considéré comme tel.

Courrier international

George Floyd, le silence assourdissant de l'Afrique

AFRIQUE | AMÉRIQUES | BURKINA FASO | ÉTATS-UNIS | WAKAT SÉRA - OUAGADOUGOU

Publié le 03/06/2020 - 14:47

Dans un cri de colère, cet éditorialiste burkinabè s'émeut du sort réservé aux Noirs aux États-Unis, un pays devenu *"un enfer"*. Mais aussi de l'attitude des dirigeants africains, *"atones et aphones"*, après la mort de George Floyd.

Légende photo : Dans une rue de Manchester, le street-artist Akse dessine le visage de George Floyd, assassiné par un policier blanc à Minneapolis, le 25 mai 2020. **PHOTO / Paul ELLIS / AFP**

- La traite négrière, passé occulté par les entreprises françaises Le « Monde » Par Julien Bouissou Publié le 08 août 2020

Jessica Balguy, présentera son ouvrage intitulé *Indemniser l'esclavage en 1848 ?* (Karthala, 220 pages) aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, le 10 octobre 2020

- « Entre enseignement de l'histoire et politique de la mémoire : comment sont parlés les esclaves à l'école ? » (Ledoux). (https://aggiornamento.hypotheses.org/274#comment-144, 2011).

  « La qualification juridique du passé esclavagiste comme crime contre l'humanité constitue alors un élément fondamental dans la reconnaissance de ce **statut [de victimes**]. […] Le défi majeur de l'institution scolaire et de ses différents acteurs est donc dorénavant de **transformer cette parole réparatrice en un discours de savoir**. »

  - « Mais pourquoi mon tuteur dit-il que la Shoah n'est pas une QSV dans ce collège (M2 étudiants, agglomération nantaise, 2020) »
  - « Mais pourquoi les élèves ne posent-ils pas de questions sur un tel sujet, ne se montrent-ils pas curieux ? » s'étonne un autre enseignant débutant

- **Comprendre simultanément les enjeux du présent et du passé sans tomber dans l'instrumentalisation du passé**

Une QSV d'autant plus vive qu'elle entraîne la question identitaire ;
une question aussi épistémologique

À la suite de la tribune d' Aurélien Dupouey-Delezay
Commentaire de L.Leuwen 22/09/2017 - 13h45

« **les descendants d'esclaves ne sont pas aujourd'hui des victimes et les descendants d'esclavagistes ne sont pas davantage des bourreaux […]**.

« toute réflexion en sciences sociales s'oriente de prime abord en fonction d'une question préalable : de qui suis-je solidaire?

Le suis-je de ma lignée, de mes ancêtres ou descendants, ou le suis-je de mes contemporains? »
Heimberg in *L'enseignement des QSV en HG*, Colloque Snes CVUH, 2008

Grille de lecture qui repose sur la distinction entre les savoirs et les rapports aux savoirs

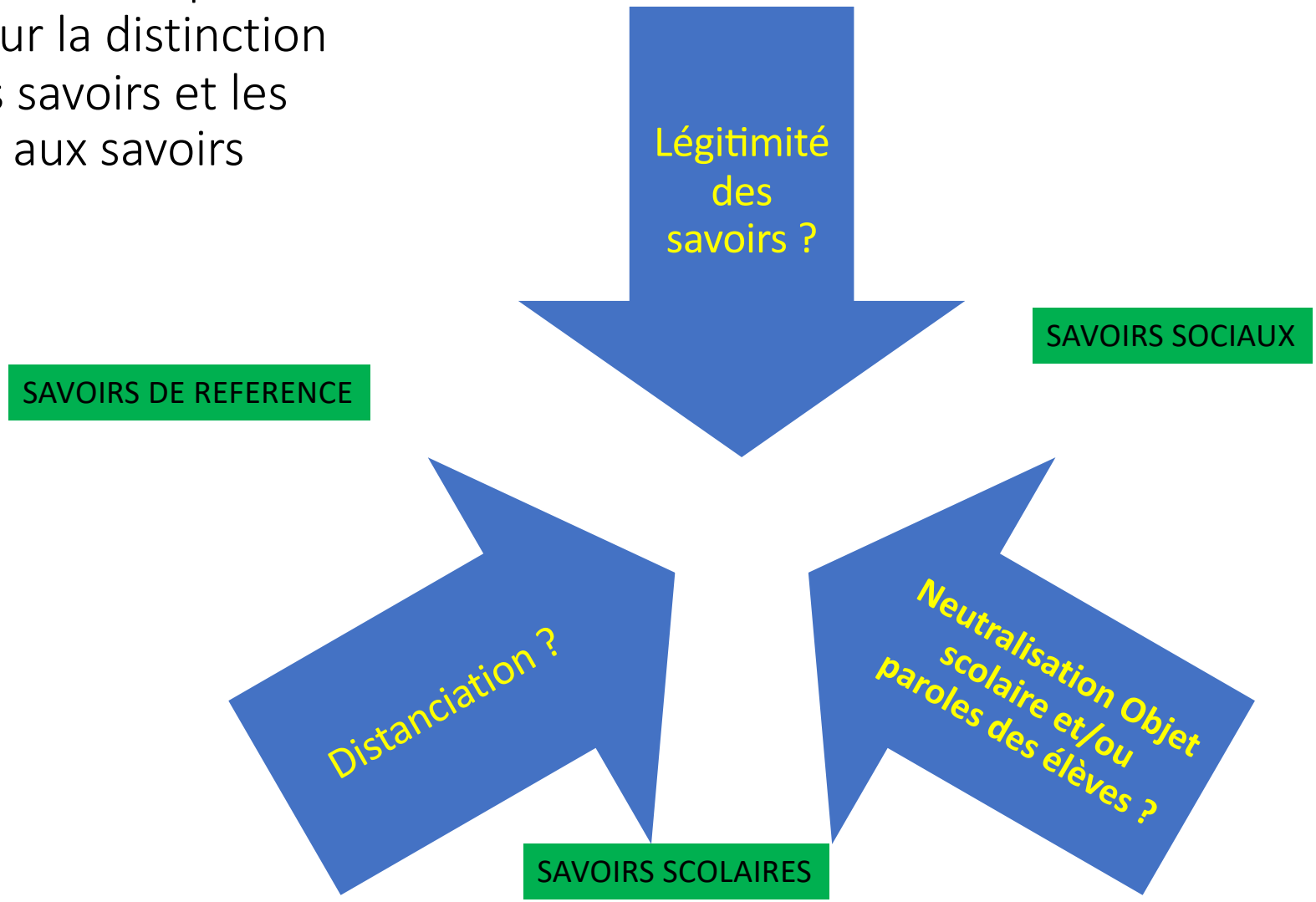

Question ouverte – sensible et morale – complexe
Pose la question des savoirs et des pratiques sociales de référence
Interroge les finalités de l'école, les contenus et les pratiques d'enseignement

- Vivacité didactique pour les professeurs et les chercheurs, entre convergence sur la nécessité d'enseigner mais **désaccord** sur Comment enseigner avec cette incertitude, et en impliquant les élèves concernés par ce rapport entre le présent et le passé ?
- Demande prescriptive ou émancipation ?

Cf Michel Fabre (2017) in *Dictionnaire critique des « éducations à »*, L'Harmattan
Cf, Simmoneaux et Legardez, 2011 (SES, Sciences), Urgelli (Sciences), F. Audigier, N. Tutiaux-Guillon (HG) …
Cf dossier revue Pastel 2018, n° 9

« risque d'enseigner »
« risque d'apprendre »

- Risque de dérive normative (le politiquement ou le scolairement correct)
- Risque de perte de sens si des questions anthropologiquement vives ne sont pas abordées (cf Lucien Febvre, le projet de l'Encyclopédie française, in Astolfi 1997)
- Risque de la dérive relativiste si repli sur des opinions, sur l'abolition de la distance entre savoirs scolaires et savoirs sociaux (refroidir et amoindrir le sens au lieu de problématiser ce risque)

A. Legardez in *Cartable de clio* 2003, 249

- Discuter de tout ?

“comment faire valoir sans prescrire ?” Ch Heimberg

- Une question controversée « *impose des jugements de valeurs car elle ne peut être seulement résolue par la preuve des faits ou de l’expérience ; (…)*» (Wellington, *Controversial Issues in the Curriculum,* 1986, cf IFE, Lettre d’information, n°27, 2007)
  - →Cartographier une controverse
- ?

Un enjeu aussi pour la visite au musée, aux archives

- Complexe : La légitimité des savoirs scolaires passe par la référence aux savoirs historiques et par le lien avec des questionnements de la société
  - Quel est l’enjeu de savoir ? Dépasser la dichotomie entre valeurs et connaissances scientifiques et scolaires ? Rester sur le plan des valeurs = en rester au jugement moral, anachronique.
  - Quelle posture énonciative permet le « jugement » historique ? Sur le plan épistémique et épistémologique = juger de la valeur de l’explication.
  - Quelle posture épistémologique travailler

Nécessite de discuter les **enjeux de savoir** : *neutraliser* ou développer les *compétences critiques* des élèves et leur compréhension d’un regard historien sur la relation présent/passé ?

Exploration didactique de la tension entre « éducation à » et enseignement de l'histoire

Comprendre simultanément les enjeux du présent et du passé, sans tomber dans l'instrumentalisation du passé

Faire un retour didactique sur les enjeux de la démarche historique pour identifier des enjeux et des pistes d'action

Le travail de la distance comme cadre de l'enseignement critique du passé

Politique de reconnaissance et « factualisation historique »

« Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent.

(…) mettre en articulation les archives écrites en Europe (…) avec les sources orales et les connaissances archéologiques (…) dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage (…)»

art 2, loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité

- https://esprit.presse.fr/ressources/portraits/anne-lafont-8516

l'exposition *Le Modèle noir d'Achille à Zinèbe*, pendant éducatif du *Modèle noir de Géricault à Matisse* 2019, Musée d'Orsay : Anne Lafont, L'école au musée : le Modèle noir pour exemple, *Esprit*, sept 2019

Au cycle 3 (Bulletin officiel de l'Éducation nationale[3], numéro spécial n°11 du 26 novembre 2015)

Thème 2 de la classe de CM1, « Le temps des rois »	Il est indiqué : « On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porté par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage. »

Au cycle 4 (BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015)

Thème 1 de la classe de 4e, « Le XVIIIe siècle. Expansions, Lumières et révolutions »	La question des traites négrières est abordée dans le cadre d'un sous-thème consacré aux « bourgeoisies marchandes, aux négoces internationaux et aux traites négrières ». La colonne intitulée « démarches et contenus d'enseignement » précise que « l'étude des échanges liés au développement de l'économie de plantation dans les colonies amène à interroger les origines des rivalités entre puissances européennes, l'enrichissement de la façade atlantique, le développement de la traite atlantique en lien avec les traites négrières en Afrique et l'essor de l'esclavage dans les colonies ».
Thème 2 de la classe de 4e, « L'Europe et le monde au XIXe siècle »	Cette question est remobilisée dans le cadre du sous-thème consacré aux « conquêtes et sociétés coloniales » qui permet aux élèves de « découvrir le fonctionnement d'une société coloniale (…) [et] l'aboutissement du long processus d'abolition de l'esclavage ».

Au lycée en voies générale et technologique (BOEN n° 1 du 22 janvier 2019)

En seconde générale et technologique

Thème 2 - XVe-XVIe siècle : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle	Le chapitre premier intitulé « L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde » « vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation. Parmi les points que le professeur peut mettre en avant quant aux conséquences en Europe et dans les territoires conquis : - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires…) ; - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien). Parmi les points de passage et d'ouverture obligatoirement abordés : le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil. »
Thème 4 - Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles	Dans le chapitre 2 intitulé « Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres, l'un des points de passage et d'ouverture concerne « les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite ».

En première générale

Thème 2 - La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871)	Dans le premier chapitre « La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire », le professeur peut mettre en avant « les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage…) »[4].

extraits du corpus de Ledoux, Enquête INRP 2011, p. 124-128 : projet Mémoires de peau et enseignement de l'histoire, Créteil – entretiens avec élèves)

- Élève : *L'esclavage, c'est une injustice, une sorte de racisme, on prenait pas les Blancs*
- Élève : *Parce qu'il faut savoir qu'il y avait des gens qui ne sont pas comme nous, qui sont maltraités* (id., je souligne)
- Élève : *ça n'aurait jamais dû exister (l'esclavage) ; qu'on traite des gens qui sont comme nous, juste parce qu'ils n'ont pas la même couleur de peau*
- Élève : *(il est important de travailler sur l'esclavage) Déjà, il ne faudrait plus jamais faire ça. Et il faut savoir que nos ancêtres ont fait ça quand même.*

Énonciation des valeurs en lien avec ce qui fait sens pour les élèves et par une sélection dans les données des informations qui s'y conforment

Enjeu de savoir réduit au « Comment » : les faits de la traite et de l'esclavage sont naturalisés

100	M	On a dit plusieurs fois qu'ils partaient de Nantes ! Où se trouvent Nantes sur ta carte ?…Alors refais-nous la flèche… C'est pas grave, c'est comme ça qu'on apprend. Alors ils allaient, par exemple à Gorée . Qu'est-ce qui se passait à ce moment-là à Gorée ?
101	Clara	Ben, comme sur l'image d'Emmanuel…
102	M	Voilà ! L'image d'Emmanuel, c'est-à-dire ?
103	Clara	Ils achetaient des esclaves
104	M	Ils achetaient des esclaves . Ils amenaient un tas de produits . Ensuite ? Qu'est-ce qu'ils faisaient de ces esclaves-là ?
105	Clara	Ben… ils les faisaient monter dans les bateaux…
106	M	Ils les faisaient monter dans le bateau et pour aller où ?
107	El	Pour aller à Nantes
108	M	Tu crois ? C'est à Nantes qu'on en avait besoin pour travailler ?
109	Paul	Ils vont dans les ports qu'ils avaient découverts, les Antilles…
110	M	Alors, ils vont vers les Antilles . Fais-nous une flèche qui va vers les Antilles… Voilà. Une fois là, qu'est-ce qu'il se passait ?
111	El	Ben ils déchargeaient les Noirs…
112	M	Ils déchargeaient les Noirs et qu'est-ce qu'ils mettaient à leur place dans leur bateau ?
113	El	Ben, des marchandises…
114	M	Des marchandises et pour quoi faire ? Tanguy ?
115	Tanguy	Pour les échanger aux Africains…

116	M	Tu crois ?
117	El	Pour les ramener en Europe.
118	M	Alors des Antilles, tu nous fais une flèche qui part en Europe.
119	El	Ah, c'est le marché triangulaire !
120	M	Et voilà ce qu'on appelait, oui, le marché triangulaire.

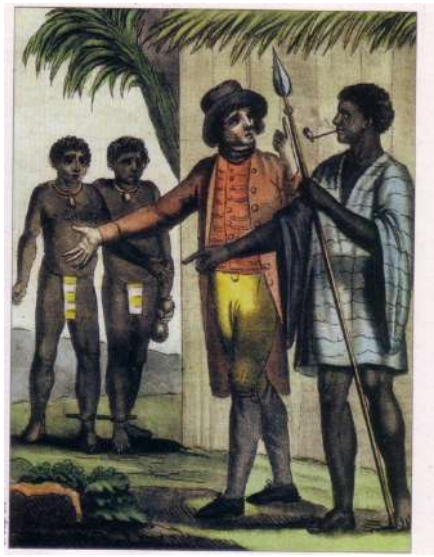

« Marchand d'esclaves à Gorée », 1787/1796
Extr de Grasset de Saint-Sauveur
l'Encyclopédie des costumes …

CM1, 2007
Un document illustrant le fait du commerce triangulaire
Une mise en texte du savoir (prévu)
Le commerce des humains semble aussi normal que le commerce des marchandises
Absence du Pourquoi

Manuel Magnard, CM1, programme 2015 appliqué à la rentrée 2016

Le lien entre la traite des Noirs et la compétition commerciale tournée vers les premières colonies reste implicite

Ou reste porté par le professeur

Un document démonstratif ?

Je fais le point

Le temps des grandes découvertes

▶ **La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492** marque le début de l'époque moderne. Du XVI[e] au XVIII[e] siècle, la France, comme les autres puissances européennes, explore de nouvelles routes maritimes et fonde des **colonies**.

Le premier empire colonial de la France

▶ Au XVI[e] siècle, François I[er] soutient le navigateur **Jacques Cartier** qui explore la côte du Canada et la vallée du Saint-Laurent (doc. 9) (carte p. 184). Progressivement, **les Français forment un vaste empire colonial** autour de l'Atlantique et de l'océan Indien (doc. 2). Des **missionnaires** répandent le christianisme dans ces territoires (doc. 3).

▶ Sous le règne de Louis XIV, **Colbert encourage le développement du commerce maritime** pour enrichir le royaume et renforcer la puissance de la France (docs 1, 2 et 4). Les ports français de Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest et Saint-Malo se développent (carte p. 185).

La traite des Noirs

▶ Colbert favorise aussi la production de sucre de canne dans les îles des Antilles (doc 7). **La France participe alors au commerce triangulaire en plein essor** (docs 2, 5, 6 et 10). En Amérique, aux Antilles, les esclaves noirs sont vendus pour travailler dans les plantations (doc. 7).

▶ **La vie des esclaves est très dure**. Beaucoup meurent d'épuisement. Certains arrivent à fuir, d'autres se révoltent mais les punitions sont terribles comme le montre *Le Code noir* appliqué sous Louis XIV (doc. 8).

Doc. 9 Jacques Cartier au Canada

Détail de l'atlas Vallard, 1547.
Canada Huntington Library and Art Gallery, San Marino, CA, USA.

Le savais-tu ?

Au Canada, la province de Québec rappelle ses origines française sur son drapeau.

Aux États-Unis, les noms de Louisiane (donné en l'honneur de Louis XIV) et des villes comme Saint-Louis ou la Nouvelle-Orléans, sont l'héritage de la Nouvelle-France.

Doc. 10 Les esclaves entassés sur le négrier *Le Brooks*

Gravure anonyme du XVIII[e] siècle.

J'explore et je m'interroge

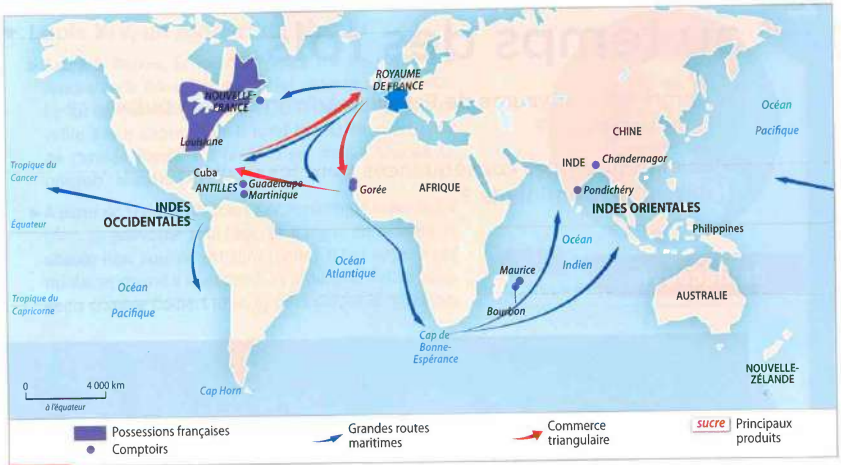

Doc. 2 L'empire colonial français dans la première moitié du XVIII[e] siècle

Doc. 3 Un Indien et un missionnaire chrétien en Louisiane

Gravure de 1717. Bibliothèque nationale de France.

> Je crois que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un État qui fasse sa grandeur et sa puissance. Outre les avantages que produira l'entrée d'une plus grande quantité d'argent dans le royaume, il est certain qu'un nombre considérable [de personnes] gagnera sa vie dans la navigation et dans les ports de mer ; que la multiplication presque à l'infini des vaisseaux multipliera de même la grandeur et la puissance de l'État.
>
> Colbert, *Mémoire sur le commerce*, 1694.

Doc. 4 Les bienfaits du commerce avec le monde

Les mots de l'histoire

colonie : territoire conquis, occupé et gouverné par un pays étranger, en général plus puissant.

empire colonial : ensemble des colonies d'un pays.

missionnaire : religieux chargé de convertir les populations au christianisme.

1. Observe la carte et lis sa légende (doc. 2). Relève pour chaque continent le nom des possessions françaises.
2. Qui est l'auteur du *Mémoire sur le commerce* (doc. 4) ? Connais-tu ce personnage ?
3. Quelles raisons poussent la France et les autres puissances européennes à fonder des **colonies** (docs 2, 3 et 4) ?

> Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des **esclaves**.
>
> *De l'esprit des lois*, Montesquieu, « De l'esclavage des Nègres », 1748.

Doc. 5 « De l'esclavage des Nègres »

Doc. 6 Capture d'esclaves en Afrique

Gravure du XVIII[e] siècle. Musée des Arts africains et océaniens, Paris.

Les Européens échangent les esclaves capturés en Afrique contre des marchandises sans valeur. Les esclaves sont ensuite embarqués sur des bateaux appelés négriers pour travailler dans les plantations d'Amérique. Ces bateaux reviennent des colonies en Europe chargés de produits. C'est le **commerce triangulaire**.

Doc. 7 Plantation sucrière aux Antilles

Gravure de Jean-Baptiste Labat, XVIII[e] siècle.

> **Article 38** : L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur l'épaule ; et s'il récidive une autre fois, il aura le jarret coupé et sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et la troisième fois sera puni de mort.
>
> *Le Code noir* (extrait), édit du[...] Louis XIV, ma[...]

Doc. 8 *Le Code*[...]

4. Aide-toi de la carte (doc. 2) et des docs 5, 6 et 7 pour dire ce qu'est le commerce triangulaire.
5. Pour quelles raisons les Européens pratiquent-ils ce commerce ?
6. Que penses-tu du sort réservé aux Africains (docs 6, 7 et 8) ?
7. **À l'aide de l'ensemble des documents, résume ce que tu as appris sur l'empire colonial français au temps des rois.**

[...] mots de l'histoire

esclave : personne qui n'est pas libre. Elle appartient à un maître qui a tout pouvoir sur elle. L'esclave est soumis à un travail forcé.

nègre : mot ancien désignant les Noirs d'Afrique.

plantation : exploitation agricole de grande taille qui exporte vers l'Europe des produits tropicaux comme le sucre de canne, le tabac, *etc.*

Écart entre l'échelle du vécu (esclave) et l'échelle globale (enjeux internationaux)

Décrire ou interpréter : quel est l'enjeu de savoir ?

L’enquête comme alternative à la visite : travail de la distance, travail de l’écart

Ce que la confrontation aux documents, aux sources, aux monuments permet

Un nouveau « contrat didactique » : de nouvelles attentes entre professeur et élèves à clarifier avant la visite

Où est l'enjeu de savoir ? Lier « ce qui vaut d'être étudié » et l'enquête : le fait historique

- Que les esclavagistes aient suivi telle ou telle route ou que des hommes aient été réduits en esclavage ? Ici c'est la valeur ontologique qui compte : une réalité qui existe en dehors de l'historien.
- Dans un humanisme critique, comme celui de Dewey par exemple, la connaissance du fait de l'esclavage ou même la compassion envers les conditions d'esclave ne suffisent pas. Il faut mettre en question le fait de l'esclavage lui-même.

- C'est la reconnaissance de l'enjeu qui lance l'enquête : quelles sont les conditions de possibilité économiques, politiques, idéologiques de l'esclavage ? Comment est-ce possible que des êtres, reconnus comme des humains (puisqu'on les christianise), puissent-être traités comme tels ?
  - Un élément (comme une carte) peut constituer un élément *signifiant* dans une enquête sur le commerce triangulaire s'il s'agit de connaître la circulation des marchandises et des esclaves. Cela ne signifie pas que cette enquête soit d'un *enjeu* majeur si elle n'est pas rattachée à un questionnement plus large sur le pourquoi de l'esclavage.
- Extr de la communication de Michel Fabre, séminaire du CREN, INSPE, 9 oct 2020

Rapporter les enjeux aux pratiques scolaires

- « l'élève face à des injonctions paradoxales : produire un texte prouvant ses capacités à exprimer une réflexion personnelle alors que le modèle proposé en permanence par ses enseignants est celui d'un « texte », reflet du réel, dans lequel toutes les marques de l'énonciation ont été effacées.
- (…) Le régime de vérité de l'histoire-géographie scolaire repose ainsi sur un triptyque : vérité-autorité-adhésion » → L'élève est invité à l'« adhésion » d'un « texte » à apprendre Cf Tutiaux-Guillon

Nicole Lautier & Nicole Allieu-Mary, « La didactique de l'histoire », *Revue française de pédagogie*, 162 | 2008, 95-131

- Selon Lautier, l'apprentissage de savoirs scolaires sur des questions socialement vives s'opère selon un double mouvement : par une «compréhension naturelle» et par l'exercice de processus de « mise à distance » => apprendre à contrôler sa pensée, ses analogies …
- Suppose de voir autrement les places respectives, les rôles dans la classe

Un document qui résiste à la lecture littérale

https://gallica.bnf.fr/essentiels/anthologie/code-noir

- **Le *Code noir, ou Édit servant de règlement pour le gouvernement et l'administration de la justice, police, discipline et le commerce des esclaves nègres dans la province et colonie de la Louisiane*,** promulgué par Louis XIV en 1685. La seconde version fut promulguée par Louis XV en 1724. Le texte qui suit est celui de 1685
- **Article 1er**
  Voulons que l'édit du feu Roi de Glorieuse Mémoire, notre très honoré seigneur et père, du 23 avril 1615, soit exécuté dans nos îles ; ce faisant, enjoignons à tous nos officiers de chasser de nos dites îles tous les juifs qui y ont établi leur résidence, auxquels, comme aux ennemis déclarés du nom chrétien, nous commandons d'en sortir dans trois mois à compter du jour de la publication des présentes, à peine de confiscation de corps et de biens.

  Article 2
  Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine. Enjoignons aux habitants qui achètent des nègres nouvellement arrivés d'en avertir dans huitaine au plus tard les gouverneurs et intendants desdites îles, à peine d'amende arbitraire, lesquels donneront les ordres nécessaires pour les faire instruire et baptiser dans le temps convenable.

  Article 3
  Interdisons tout exercice public d'autre religion que la religion catholique, apostolique et romaine. Voulons que les contrevenants soient punis comme rebelles et désobéissants à nos commandements. Défendons toutes assemblées pour cet effet, lesquelles nous déclarons conventicules, illicites et séditieuses, sujettes à la même peine qui aura lieu même contre les maîtres qui lui permettront et souffriront à l'égard de leurs esclaves.
- [...]

  Article 38
  L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et, la troisième fois, il sera puni de mort.
  [...]

Le code noir : une **preuve ?** du traitement injuste et violent ?

Contextualisation == un jeu d'échelles => problématiser = enquête historique : le Code noir comme texte, comme acte, le rôle du pouvoir royal/des acteurs locaux

Lier le texte et/ou la codification de l'esclavage; les statuts ; la réalité de la plantation

Pourquoi déplacer l'intérêt sur le *Code noir ?* Parce que c'est **une manière d'aborder la question du « pourquoi »** : quelles conditions ont rendu possible la mise en esclavage des Noirs ?

Extr. observation de classe en Réseau Ambition Réussite (Ledoux, p 131-132)

- l'élève A : *alors qu'on donne des armes, pourquoi les Africains ne se défendent pas ?*
  - Réponse par lecture d'un extrait du Code noir : liste des punitions
  - Prof : *Il est mort. C'est-à-dire que l'esclave, s'il veut s'enfuir, il est mort au bout de la 3fois. S'il vole quelque chose parce qu'il a faim, on peut le condamner à mort. S'il veut se rebeller contre son maitre, on le tue également. Bilel, est-ce que ça peut répondre à ta question de pourquoi ils ne se sont pas plus défendus. Il se passait quoi ?*
  - Élèves : *Ils étaient morts.*
    Prof : *On les condamnait à mort*
  - Lecture littérale du Code noir : une vision tragique de la condition des esclaves aux Antilles, promis à la mort (Ledoux) .
- 2e séance : EL/Par ex, ils vendent l'esclave à l'acheteur, après pourquoi l'esclave il ne se bat pas contre l'acheteur ? (…) Prof/Ils sont punis de mort
- El/ Pourquoi l'esclave il fait pas tout ce que son maitre lui dit, et comme ça il le fait vite (…) El et Prof/ bcp de travail forcé → bcp de maladies → d'où le nombre de morts très élevé dans les esclaves

Suite Dia suivante

Exploration des possibles Mais un raisonnement linéaire

- Élève : *Mais s'ils les tuent tous, après ils sont bêtes car ils ont moins d'esclaves, comment ça va se passer quand ils auront plus d'esclaves s'ils les tuent tous ?* Question relayée par l'enseignante.
- Élève : *après c'est eux qui devront construire …*
- *Prof : Après, c'est eux qui vont devoir faire le travail.*
- *Élève : Non, ils vont aller chercher d'autres esclaves !*
- *Prof : Et ils vont aller chercher où les autres esclaves ?*
- *Élève : En Afrique*
- *Prof : Et oui, en Afrique, d'où le commerce triangulaire (réponse adressée à l'élève A). Quand il y avait trop d'esclaves qui étaient morts, on en prenait en Afrique et on en ramenait.*
- *Élève : Oh, ça s'fait pas !*

Sélection dans les données de la situation : des informations qui se conforment au sens que les élèves produisent sur la situation étudiée

l'enseignant contrôle de fait l'« argumentation didactique » en disant le « vrai » et assoit, par son propos, l'« autorité » des savoirs comme la sienne

énonciation des valeurs en lien avec ce sens

= Une situation tellement extraordinaire par rapport à la vie ordinaire que l'organisation du commerce (autre échelle) en devient discutable.

Cours

L'Europe atlantique en expansion

A. Le monde colonial

- **À partir du XVI^e siècle, les Européens fondent des empires coloniaux outre-mer.** Au XVII^e siècle, les possessions espagnoles et portugaises sont les plus vastes, mais Français, Britanniques et Provinces-Unies possèdent aussi des colonies et des comptoirs [doc. 3].
- **Dans les colonies d'Amérique en particulier, les Européens ont créé des plantations** où sont exploitées les cultures tropicales, comme la canne à sucre, le cacao, le café et le tabac [doc. 2].

B. La traite atlantique et l'esclavage

- **Le commerce des esclaves est un phénomène ancien en Afrique et dans le monde musulman avec la traite orientale. Il est pratiqué par les Européens à partir du [illegible]eu du XV^e siècle** pour répondre aux importants besoins [illegible]in-d'œuvre dans les plantations. Cette traite atlan[illegible]tteint son apogée au XVIII^e siècle, avec 6 millions [illegible]es africains déportés vers l'Amérique [doc. 1]. Elle [illegible]ment liée au commerce triangulaire [doc. 3].
- **[illegible]s de ports européens, des navires rejoignent les [illegible] de l'Afrique de l'Ouest, chargés de marchandises [illegible]xtile, armes, bijoux, etc.) qui servent à acheter des esclaves noirs** à des négriers africains. Les esclaves sont ensuite transportés vers le continent américain dans des conditions très éprouvantes. Arrivés en Amérique, les négriers européens vendent les esclaves puis repartent vers l'Europe, leurs navires chargés de produits tropicaux.
- **Les esclaves se retrouvent majoritairement affectés à un travail agricole.** Considérés comme des biens, ils sont soumis à un maître, qui peut les punir. Beaucoup meurent d'épuisement ou de mauvais traitements [doc. 5].

C. L'essor de la façade atlantique européenne

- **Le grand commerce maritime contribue à la prospérité économique de l'Europe au XVIII^e siècle.** Les ports des métropoles, comme ceux de Nantes, Bordeaux, Londres et Liverpool, connaissent un essor sans précédent.
- **Négociants et armateurs forment une bourgeoisie marchande à la tête d'immenses fortunes** [doc. 4].

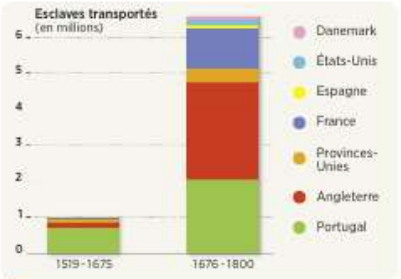

1 Les pays négriers

Combien d'esclaves ont été conduits vers l'Amérique de 1676 à 1800 ? Quelles sont les trois principaux pays négriers ?

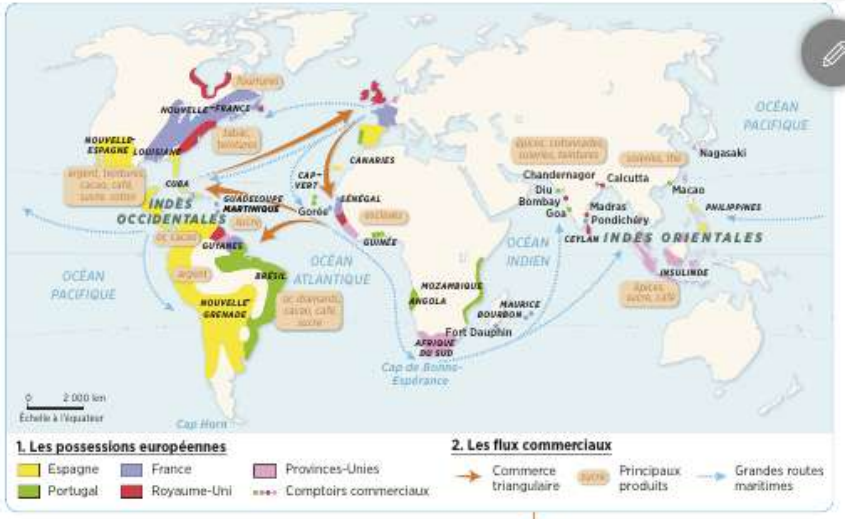

Comprendre le lien entre traite, esclavage et essor de la façade atlantique européenne ?

Le travail au musée, au mémorial, aux archives : confrontation aux objets, aux sources, aux monuments

VOCABULAIRE

Armateur : voir p. 19.
Bourgeoisie : groupe social composé de personnes qui ne sont pas nobles et disposent de revenus élevés.
Colonie : territoire d'outre-mer conquis, administré et exploité par un pays étranger.
Commerce triangulaire : voir p. 19.
Comptoir : établissement commercial européen situé outre-mer.
Empire colonial : ensemble des colonies d'un État.
Métropole : État possédant des colonies.
Négociant : voir p. 19.
Négrier : voir p. 17.
Plantation : voir p. 15.
Traite atlantique : voir p. 17.
Traite orientale : voir p. 17.

4 Un bourgeois enrichi par le commerce atlantique

Jean Ranc, Portrait de Joseph de La Selle, *vers 1705. Musée d'histoire de Nantes.* Joseph de La Selle s'installe à Nantes au début du XVIII^e siècle et devient l'un des principaux négociants de la ville. Il réside dans un hôtel particulier près du port.

Comment le tableau exprime-t-il la réussite sociale du négociant ?

dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver. [...] Ces belles couleurs de rose et de feu dont s'habillent nos dames : le coton dont elles ouatent leurs jupes, le sucre, le café, le chocolat de leurs déjeuners [...] : la main des malheureux Noirs a préparé tout cela pour elles. [...] Ce qui sert à vos plaisirs est mouillé des pleurs et teint du sang des hommes. »

Jacques Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Île de France*, 1773.

Expliquez la signification de la dernière phrase.

Traiter une QSV c'est construire une situation d'étude développant les compétences critiques

  - https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/esclavagisme-associations-memoire-il-ne-faut-pas-rebaptiser-rues-nantes-expliquer-histoire-1839970.html. On y voit que l'enquête est indispensable car il s'agit de comprendre les arguments des uns et des autres et pas nécessairement de développer une rhétorique pour prendre parti.] Des récits, des discours = des sources à interpréter
- Un « défi de connaissance », pour éclairer les débats dans la société, un travail de reconnaissance des mémoires pour identifier cette pluralité et non les réconcilier artificiellement
- Un répertoire de situations pour nourrir des hypothèses dans le travail de la classe et non des leçons du passé
- Pour l'élève, développer ses compétences critiques et comprendre ce qu'est le questionnement historien sur ce qui pose question dans la société
- Pour le professeur, garantir une véritable épistémologie de l'enquête ; faire construire une distance raisonnable : dialectique du CONNU et du PAS ENCORE CONNU.

Annexe : un champ de recherches

- Apparues dans l'espace scolaire anglo-saxon A1970/1980, la forme scolaire des « questions controversées » dans le monde francophone A1990
  Vers une éducation citoyenne aux sciences, participer aux débats sur des pbs socio-scientifiques ou techniques ; Renouvèlement didactique : prise en compte des dimensions sociales et éthiques dans l'enseignement des sciences
- Une crise de l'étude à l'école, d'où un appel à restaurer le lien entre savoirs et les questions vives (anthropologiques) qui se posent aux hommes d'auj. « Questions vives, savoirs moribonds : le problème curriculaire aujourd'hui » Yves Chevallard, Colloque Défendre et transformer l'école pour tous, Marseille, 1997
- Convergence vers « questions socialement vives », comme champ de recherches Legardez et Simonneaux : exploration des changements et des conditions d'un nouveau contrat didactique, des outils pour traiter des questions complexes, ouvertes, et qui remettent en jeu les postures des professeurs et des élèves
- Stabilisation de la notion de QSV et mise en réseau de chercheurs en didactique à partir de 2006 puis à l'international (Legardez et Simonneaux dir 2006 *L'école à l'épreuve de l'actualité*, ESF)

Bibliographie

- **Sur les QSV, les " éducations à ", les rapports aux savoirs**
- *Quelles pratiques pour enseigner des questions sensibles dans une société en évolution ?* » (Séminaire national, 2005, DGESCO 2006)
- Dossier sur les QSV dans la revue *Pastel*, 9, 2018, ac Toulouse, https://issuu.com/academiedetoulouse/docs/print_maquette_revuepastel2018_fina
- Legardez, A. (2003). L'enseignement des questions sociales et historiques, socialement vives, *Cartable de Clio*, n° 3, 245-253 (accessible en ligne)
- Legardez, A. et Simonneaux, L. (2006). *L'école à l'épreuve de l'actualité:* enseigner les questions vives. ESF.
- Astolfi, J.-P. (2008). *La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Barthes, A., Lange, J.-M., & Tutiaux-Guillon, N. (2017). *Dictionnaire critique. Des enjeux et concepts des « éducation à »*. L'Harmattan.
- Charlot, B., Bautier, É., & Rochex, J.-Y. (1992). *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*. Paris: Armand Colin.
- *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à »* , 2017, L'Harmattan
- **Anthropologie, Histoire, Didactique de l'histoire, Sociologie**
- Bazin, J. (2008). *Des clous dans la Joconde: l'anthropologie autrement*. Toulouse, France: Anacharsis
- Cariou, D. (2012). *Écrire l'histoire scolaire. Quand les élèves écrivent en classe pour apprendre l'histoire*. Presses universitaires de Rennes.
- Doussot, S. (2011). *Didactique de l'histoire : Outils et pratiques de l'enquête historienne en classe*. Presses universitaires de Rennes.
- Doussot, S., & Vézier, A. (2014). Des savoirs comme pratiques de problématisation: une approche socio-cognitive en didactique de l'histoire. *Éducation & didactique*, *8*(3), 111-139.
- Doussot, S., & Vézier, A. (2015). Débat historiographique sur le Grande Guerre et étude de cas en histoire : des références pour la classe ? *Didactica Historica*, *1*, 83-88.
- Falaize, B. dir. (2011). L'enseignement de l'esclavage et des traites dans l'espace scolaire hexagonal. Rapport INRP. http://www.cnmhe.fr/spip.php?article961
- Falaize, B. (2014). L'enseignement des sujets controversés dans l'école française : les nouveaux fondements de l'histoire scolaire en France ? *Revista Tempo e Argumento,* Florianópolis, v. 6, n. 11, p. 193-223, jan./abr. 2014. DOI: 10.5965/2175180306112014193
- Fassin, D. et Fassin, E. dir. (2009/2006). « De la question sociale à la *question raciale*. »
- Ginzburg, C. (2001). *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*. Paris: Gallimard
- Heimberg, C. (2016). Reconstruire à l'école, autant que possible, l'authenticité d'un passé rendu intelligible, *Questions Vives* [En ligne], N° 26 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 07 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/questionsvives/1999
- Lalaguë-Dulac, S. (2012). Le rôle du langage dans la construction de savoirs historiques sensibles et de compétences éthiques in *Spiral-E - Revue de Recherches en Éducation – en ligne*
- Lalaguë-Dulac, S. (2011). Enseigner l'histoire de l'esclavage, analyse de pratiques en Gironde, in Rapport INRP dir. Falaize et Ledoux. En ligne.
- Ledoux S. (2013). *Enjeux d'une écriture historienne du devoir de mémoire*. http://cvuh.blogspot.ch/2013/04/enjeux-dune-ecriture-historienne-du.html.
- Ledoux, S. (2013). « Histoire du devoir de mémoire et enseignement de l'histoire », interview dans *Le Café pédagogique*, N° 142, avril 2013.
- Ledoux, S. (2011). Introduction » (avec Benoit Falaize), « Les programmes scolaires », « L'esclavage à l'école primaire. Analyse de pratiques de classe » dans Benoit Falaize (dir.), *L'enseignement des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions en France hexagonale*, rapport de l'INRP, 2011, site du CIRESC-CNRS [en ligne].
- Prost, A., & Winter, J. M. (2004). *Penser la Grande Guerre: un essai d'historiographie*. Paris: Seuil.
- Revel, J. (1996). *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*. Paris: Seuil.
- Vézier, A. (2016). Épistémologie et didactique du récit en histoire : La question du contrôle du récit comme problème didactique pour le professeur. In S. Lalagüe-Dulac, P. Legris, & C. Mercier (Éds.), *Didactique et histoire : Des synergies complexes* (p. 83-92).

Nantes, la traite des Noirs et l'esclavage colonial

Bernard Michon
Maître de conférences en histoire moderne

CRHIA
centre de recherches
en histoire internationale
et atlantique

UNIVERSITÉ DE NANTES

Manifestation à Nantes contre le racisme et les violences policières

Lundi 8 juin 2020

Source : ouestfrance.fr

1- Que faire des traces visibles du passé négrier et esclavagiste de Nantes et d'autres villes ?

1- Que faire des traces visibles…

a) La question des noms de rues

Source : chu-nantes.fr/histoire-des-etablissement-hopital-des-orphelins/

Publiée le 21 avril 2011

Les représentants des associations Mémoires & partages et Flam Afric

Rue Kervégan à Nantes

Le 25 janvier 2018

Source : 20minutes.fr/nantes/

Six noms de rues et d'avenues mis en cause :

- **Colbert**
- **Bourgaud-Ducoudray**
- **Guillaume-Grou**
- **Guillon**
- **Kervégan**
- **Millet**

Que faire alors des noms de rues et d'avenues suivants ?

- **Deurbroucq**

- **Montaudouine**

- **Gérard-Mellier**

- **Cassard**

Portait de Dominique Deurbroucq

Huile sur toile, 1753, P.-B. Morlot

Château des ducs de Bretagne,
Musée d'histoire de Nantes

Rue Kervégan
(quartier Feydeau),
dénommée par arrêté
du Maire le 1/12/1817
Christophe-Claire Dampel
de Kervégan (1733 – 1817),
négociant, armateur et homme
politique français, maire de Nantes.
Son activité d'armateur et de
négociant, tout comme celle de
la grande majorité des négociants
nantais de l'époque, le désigne aussi
comme un des acteurs de la traite
des Noirs à Nantes.
Les rues,
témoins
de l'Histoire
Les noms de rues ne servent pas
seulement à s'orienter. Ils traduisent
la mémoire d'une ville.
A travers ses noms, une ville exprime
son identité collective et son rapport
à l'Histoire. Ces choix ne peuvent se
comprendre que par rapport au
contexte qui les a vus naître.
En France, la loi du 21 mai 2001 qualifie
crime contre l'Humanité la traite
négrière transatlantique et l'esclavage,
perpétrés à partir du 15e siècle.
Nantes a fait le choix de maintenir les
noms des rues attribuées à des personnalités
politiques ou économiques qui ont participé
de près ou de loin à la traite, pour assumer,
sans stigmatiser, l'héritage de son histoire.
Et Nantes a également fait le choix, ces
dernières années, d'honorer des personnalités
qui ont lutté contre l'esclavage afin d'entretenir
une vigilance permanente contre toute forme
d'atteinte à la dignité humaine.
Rue Olympe de Gouges
(quartier Île de Nantes),
dénommée par le conseil municipal
du 17/12/1999
Olympe de Gouges (1748 – 1793),
femme de lettres, auteure à la fin du 18e siècle
de la première pièce du théâtre français dénonçant
le système esclavagiste.
Engagée dans la cause abolitionniste, elle est aussi
l'auteure de la Déclaration des droits de la femme
et de la citoyenne de 1791.
Nantes et la traite négrière
Mémorial
de l'Abolition
Musée
d'Histoire
de Nantes
Île Feydeau
Bouffay
Château

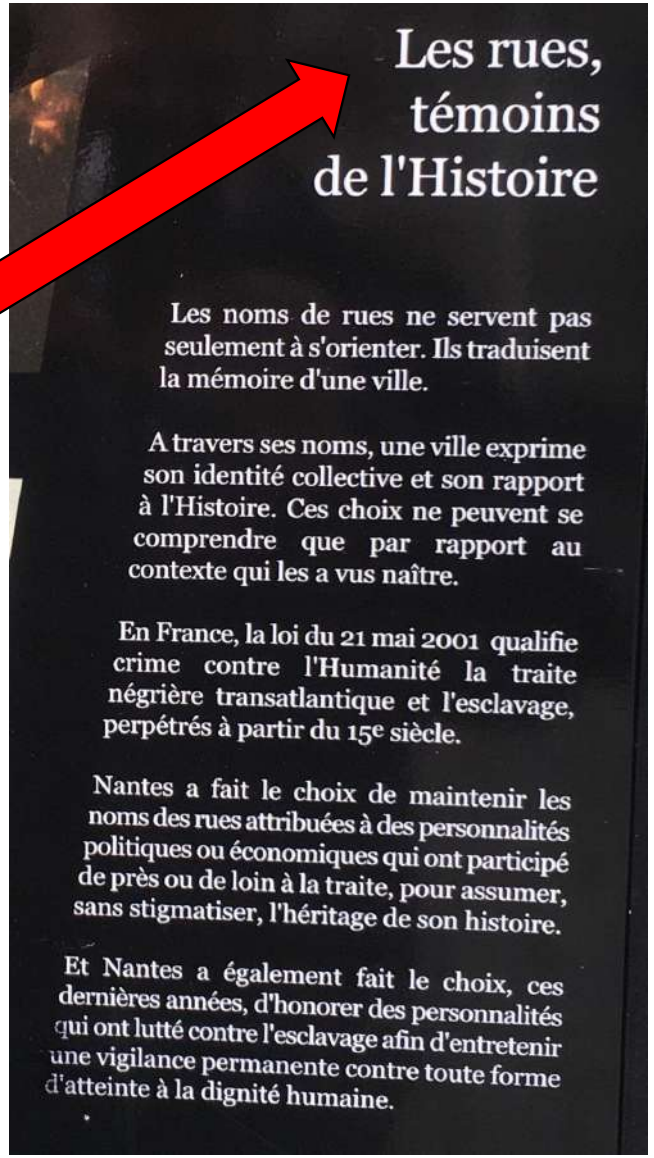
Les rues,
témoins
de l'Histoire
Les noms de rues ne servent pas
seulement à s'orienter. Ils traduisent
la mémoire d'une ville.
A travers ses noms, une ville exprime
son identité collective et son rapport
à l'Histoire. Ces choix ne peuvent se
comprendre que par rapport au
contexte qui les a vus naître.
En France, la loi du 21 mai 2001 qualifie
crime contre l'Humanité la traite
négrière transatlantique et l'esclavage,
perpétrés à partir du 15e siècle.
Nantes a fait le choix de maintenir les
noms des rues attribuées à des personnalités
politiques ou économiques qui ont participé
de près ou de loin à la traite, pour assumer,
sans stigmatiser, l'héritage de son histoire.
Et Nantes a également fait le choix, ces
dernières années, d'honorer des personnalités
qui ont lutté contre l'esclavage afin d'entretenir
une vigilance permanente contre toute forme
d'atteinte à la dignité humaine.

1- Que faire des traces visibles…

b) *Peau noire, masques blancs* (F. Fanon)

Immeubles, allée Brancas, Nantes

1- Que faire des traces visibles…

Mascarons, allée Brancas, Nantes

1- Que faire des traces visibles…

c) Et les statues dans tout ça ?

La statue de Colbert située devant l'Assemblée Nationale, à Paris, a été taguée

Le 23 juin 2020

La statue équestre de Napoléon I^{er}, place de l'hôtel de ville à Rouen avant son départ en restauration le 2 juillet 2020

Même question pour la statue située à La Roche-sur-Yon

Colonne Louis-XVI,
place du Maréchal-Foch à Nantes

2- « Comment devient-on la capitale de la traite négrière française ? » (O. Grenouilleau)

2- « Comment devient-on la capitale… »

a) Une domination sans partage

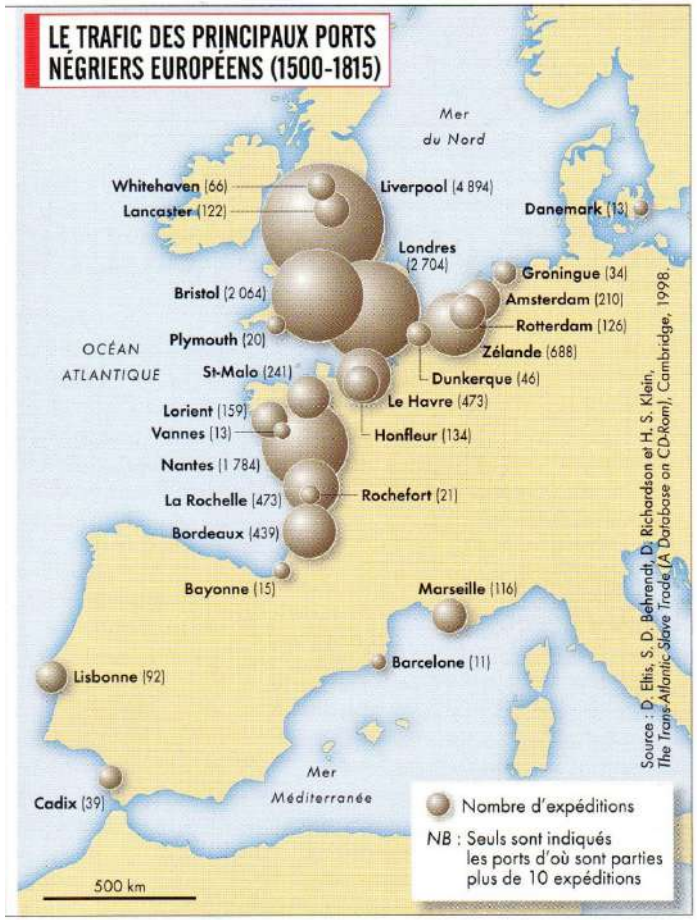

Source : M. Dorigny et B. Gainot, *Atlas des esclavages. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éd. Autrement, 2013, p. 31.

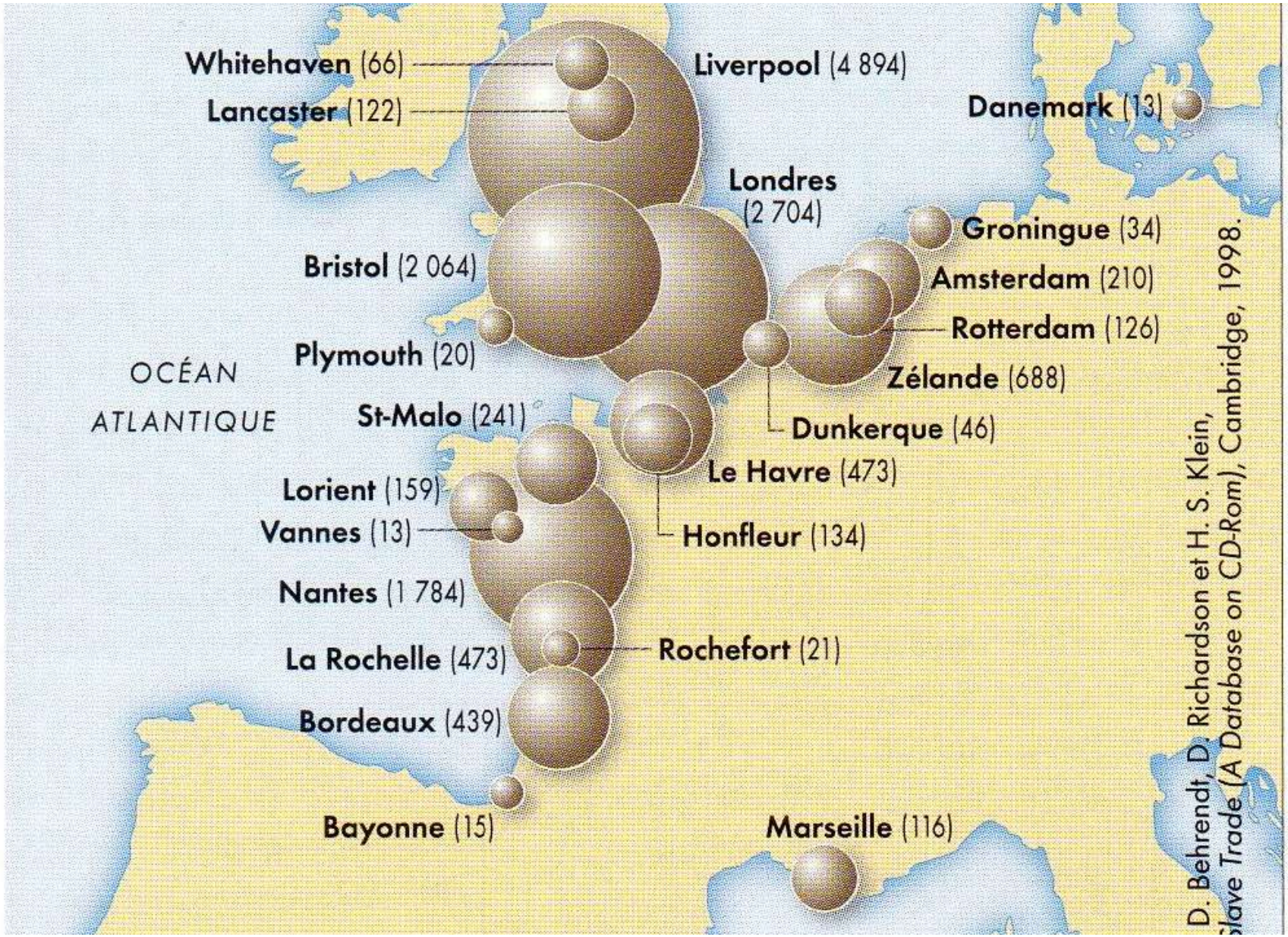
Whitehaven (66)
Lancaster (122)
Liverpool (4 894)
Danemark (13)
Londres (2 704)
Groningue (34)
Amsterdam (210)
Rotterdam (126)
Zélande (688)
Bristol (2 064)
Plymouth (20)
OCÉAN ATLANTIQUE
St-Malo (241)
Dunkerque (46)
Le Havre (473)
Lorient (159)
Vannes (13)
Honfleur (134)
Nantes (1 784)
Rochefort (21)
La Rochelle (473)
Bordeaux (439)
Bayonne (15)
Marseille (116)
D. Behrendt, D. Richardson et H. S. Klein,
Slave Trade (A Database on CD-Rom), Cambridge, 1998.

2- « Comment devient-on la capitale… »

b) La traite est-elle une activité par défaut ?

- P. Butel, *La croissance commerciale bordelaise dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle*, thèse d'État, Lille, 1973.

- P. Butel, *Les négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII^{e} siècle*, Paris, Aubier, 1974.

Part importations coloniales de la France,
(en valeur, calculées à partir des recettes du Domaine d'Occident)

	1730	1738	1753	1766	1776	1786	1787
Bordeaux	26 %	28 %	30 %	23 %	38 %	37 %	40 %
Nantes	44 %	24 %	23 %	29 %	14 %	16 %	16 %
Marseille	7 %	10 %	12 %	19 %	18 %	15 %	17 %
Rouen-Le Havre	2 %	28 %	19 %	16 %	16 %	16 %	19 %

Source : Jean Meyer, « Les paradoxes du succès havrais »,
in André Corvisier (dir.), *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*,
Toulouse, Privat, 1987, p. 82-85.

Répartition de la valeur des importations coloniales de la France, en fonction des ports (en millions de livres tournois)

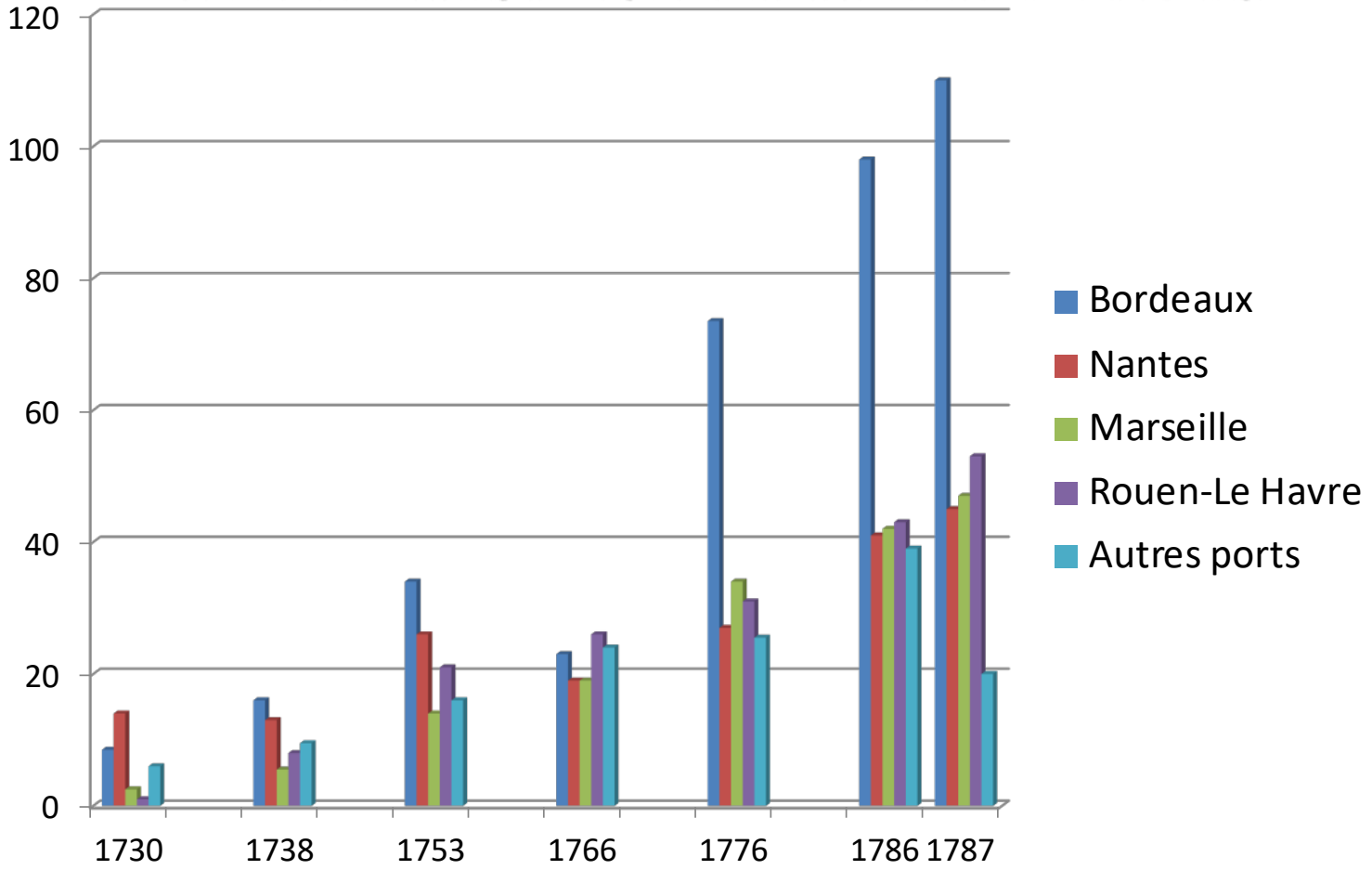

Source : Jean Meyer, « Les paradoxes du succès havrais »…

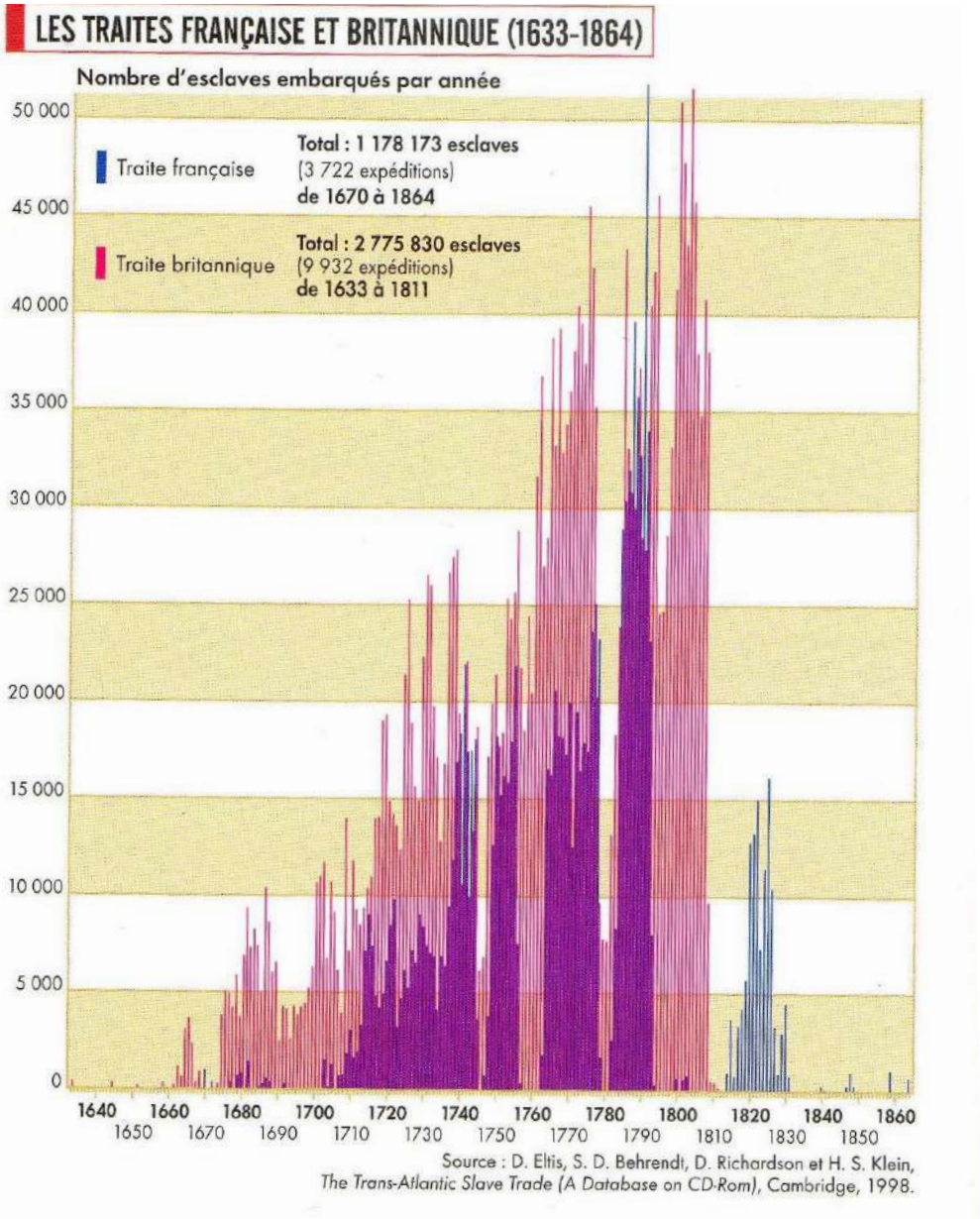

Source :
M. Dorigny et B. Gainot,
Atlas des esclavages.
De l'Antiquité à nos jours…

2 - « Comment devient-on la capitale… »

c) Les atouts de Nantes pour pratiquer la traite

Portrait de Gratien Libault,
Maire de Nantes
(1671-1672)

Château des ducs,
Musée d'histoire de Nantes

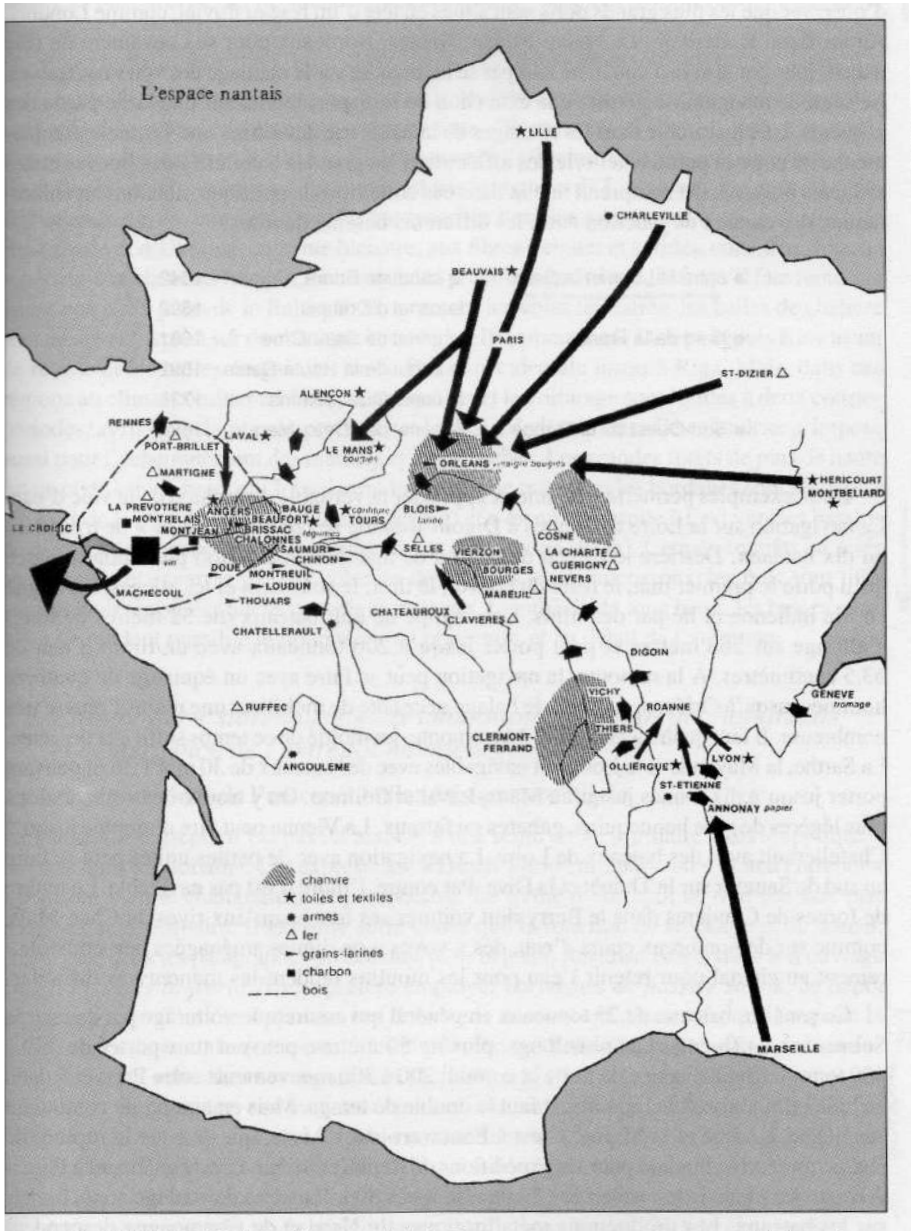

L'arrière-pays nantais au XVIII^e^ siècle

Source : G. Le Bouëdec, *Activités maritimes et sociétés littorales de l'Europe atlantique, 1690-1790*, Paris, A. Colin, 1997, p. 135.

3- Nantes, un des centres d’impulsion d’un système complexe

3- Nantes, un des centres d'impulsion…

a) Ne pas cibler que les armateurs…

3 - Nantes, un des centres d'impulsion…

b) L'économie ou le « système de plantation » (P. D. Curtin)

« Les Colonies pour la culture avaient besoin de bras et c'était en Afrique qu'on allait chercher les cultivateurs. Les Nègres [Noirs] seuls pouvaient suffire aux besoins des pays chauds. On ne saurait s'en passer sans renoncer aux Colonies. »

Source : Bib. mun. Nantes, Ms. 1809, *Histoire de la Révolution et des évènements de Saint-Domingue depuis 1786 jusqu'en 1812*, écrite par Listré. Cité par G. Debien, « Documents sur la traite (XVII^{e}-XIX^{e} siècle) », *Enquêtes et Documents*, n° 2, université de Nantes, 1972.

3- Nantes, un des centres d'impulsion…

c) Le rôle des intermédiaires africains

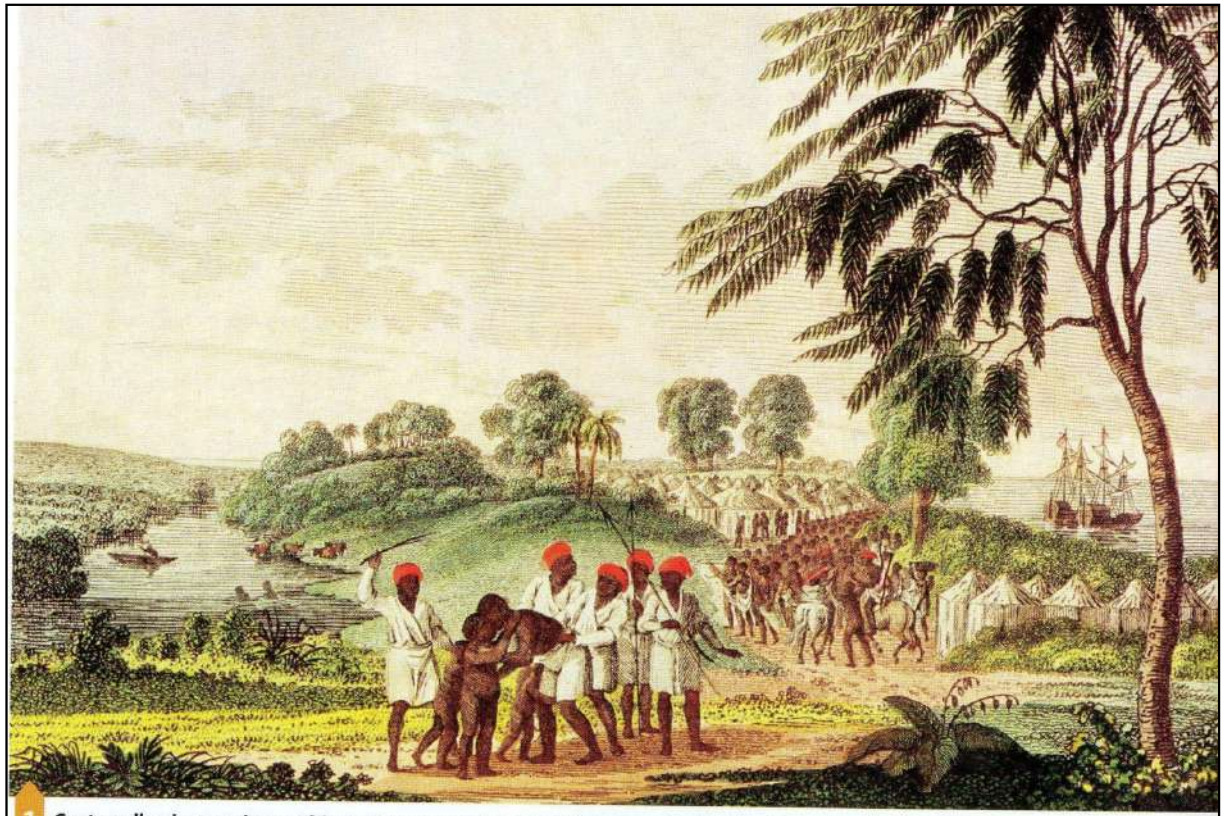

1 **Capture d'esclaves noirs en Afrique.** Gravure colorisée du XVIII[e] siècle, musée des Arts africains et océaniens, Paris.
Des soldats noirs, au service d'un marchand africain, capturent les habitants d'un village pour les vendre aux Européens.

- Ibrahima Thioub

- Aka Kouamé

- Ahmadou Séhou

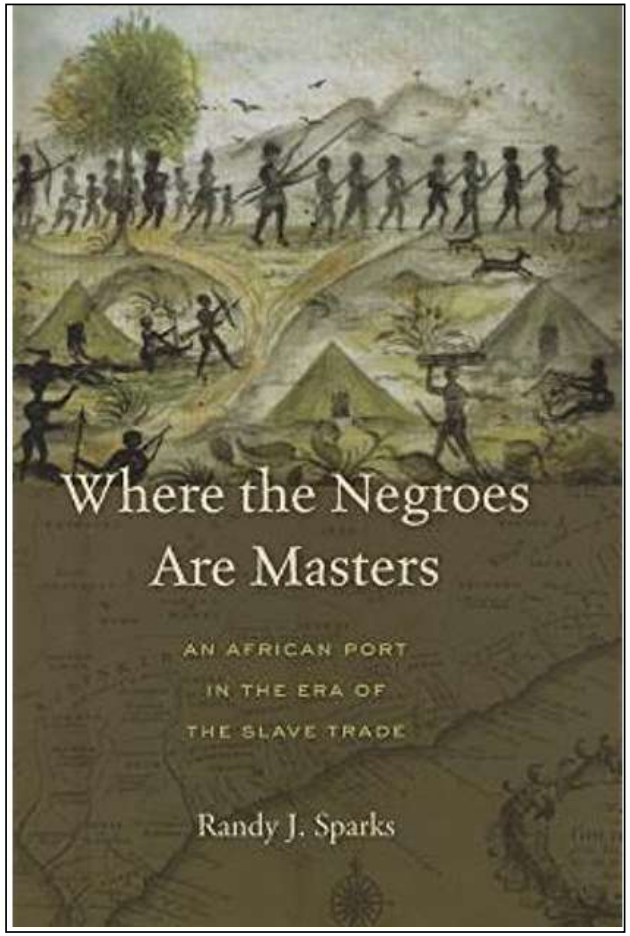
Where the Negroes
Are Masters
AN AFRICAN PORT
IN THE ERA OF
THE SLAVE TRADE
Randy J. Sparks

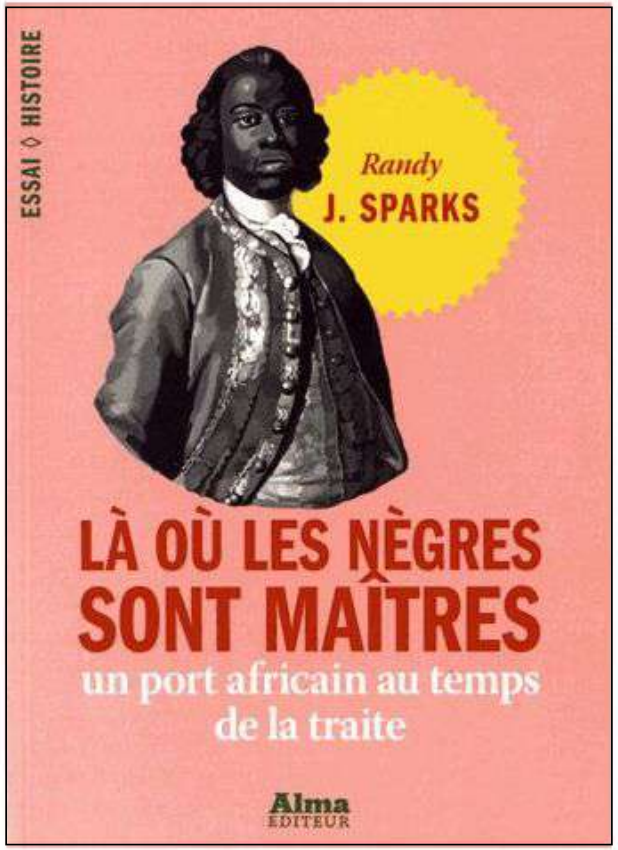
ESSAI ◊ HISTOIRE
Randy
J. SPARKS
LÀ OÙ LES NÈGRES
SONT MAÎTRES
un port africain au temps
de la traite
Alma
EDITEUR

Conclusion

De la traite des Noirs et de l'esclavage colonial vers le racisme

« Le racisme anti-Noirs est né en Afrique du Nord (avant de s'exacerber dans l'Atlantique) à partir du moment où la traite a commencé à se préciser avec le sud, alors qu'auparavant la majorité des esclaves étaient blancs ; c'est la traite qui a engendré le racisme et non le contraire. »

Source : C. Coquery-Vidrovitch, *Les routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines, VI^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 39.

FRÉDÉRIC RÉGENT
GILDA GONFIER
BRUNO MAILLARD
LIBRES ET SANS FERS
PAROLES D'ESCLAVES FRANÇAIS
fayard HISTOIRE
Caroline Oudin-Bastide
Maîtres accusés, esclaves accusateurs
Les procès Gosset et Vivié (Martinique, 1848)
PURH
VOIX D'ESCLAVES
ANTILLES, GUYANE ET LOUISIANE FRANÇAISES, XVIIIe-XIXe SIÈCLES
SOUS LA DIRECTION DE
DOMINIQUE ROGERS
Esclavages
DOCUMENTS
KARTHALA

Marguerite-Urbane Deurbroucq
née Sengstack (1715-1784)
avec son esclave noir

Huile sur toile, 1753
Pierre-Bernard Morlot
Château des ducs de Bretagne,
Musée d'histoire de Nantes